

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE U8/POUCET

Finale Race to AURA U8 – Poucets

18 octobre 2025 – Golf de Lyon Chassieu

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **vendredi 3 octobre**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **mercredi 8 octobre**

Publication des départs : **jeudi 16 octobre**

Conditions de participation

La compétition est réservée aux enfants U10 :

- Avec une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé enregistré au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
- Ayant réalisé un minimum de 3 tours sur le circuit départemental en relation avec son lieu de licence.
- Faisant partie des places qualificatives du classement du circuit U8/poucets de l'année en cours.

Catégories

- Poucets (nés en 2015 et 2016).
- U8 (nés en 2017 et après).

Joueurs retenus

Les joueurs seront retenus de la façon suivante :

- Poucets Garçons : 25 premiers du classement Race to AURA.
- Poucets Filles : 25 premières du classement Race to AURA.
- U8 Garçons : 15 premiers du classement Race to AURA.
- U8 Filles : 15 premières du classement Race to AURA.

Des wild cards seront ajoutées au champ de joueur retenu pour les joueurs, classés au mérite national jeune n'ayant pas participé aux phases de qualification.

Formule de jeu

18 trous / score maximum (Par +4) / Individuel Brut pour les poucets.

9 trous / score maximum (Par +4) / Individuel Brut pour les U8.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf.

- Poucets Filles : repère U10 filles
- Poucets Garçons : repère U10 garçons
- U8 : repères 7

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les distances de jeu.

Un joueur de la catégorie U8 peut s'il le souhaite s'inscrire dans la catégorie supérieure. Ce dernier jouera des repères Poucets, sur 18 trous, et rentrera dans le classement de cette catégorie.



Départage

En cas d'égalité pour la première place du Championnat, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Classement

Individuel

Un titre de champion de Ligue sera attribué au premier de chaque catégorie selon le classement de la finale.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Equipe

Chaque Comité pourra constituer une ou plusieurs équipes mixtes de 4 joueurs retenus dans le champ dont 1 joueur U8.

Le classement se fait par le cumul des 4 scores.

Le titre de champion de Ligue par équipe sera attribué au Comité vainqueur du classement par équipe.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Tout accompagnateur, hors suiveur officiel, doit se tenir à un minimum de 50m de la partie.

Engagement

Les inscriptions et droits d'engagement sont à envoyer par courrier à la Ligue de golf Auvergne-Rhône Alpes.

Droits d'engagement

- 20 €

Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée à 15 jours de la date de l'épreuve.

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Nombre de joueurs max : 80.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Tirage des départs

Les départs se feront par ordre d'index.



CHAMPIONNAT U8 – POUSETS BULLETIN D'ENGAGEMENT

Inscription

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf AURA ou virement sur le compte bancaire.

IBAN : FR76 1027 8089 5100 0203 9600 133 - Code BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Noter au dos du chèque ou dans le libellé du virement : Nom, Prénom et numéro de licence du joueur.

Ligue de Golf AURA
28, rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

- 20 €

